

## Des élus déçus mais combatifs



Christine Bost. ©

*Photo archives c. morice*

**PATRICK BOBET, MAIRE UMP DU BOUSCAT, VICE-PRESIDENT DE LA CUB :** « Je suis très surpris et très déçu par cette décision. Je pense d'abord aux populations qui attendent ce projet depuis des années et qui se disent qu'il va encore falloir attendre. Pour les opposants, c'est peut-être une bonne nouvelle mais il ne sert à rien de reculer pour mieux sauter. Pour ma part, je suis fidèle à ce que disait mon prédécesseur Jean Valleix : un service rendu trop tard n'est plus un service. Il faut que nous prenions le temps d'examiner la décision du juge, que je respecte, évidemment. Cela dit, je ne vois pas comment nous pourrions éviter de faire appel. C'est un projet décisif, attendu depuis trop longtemps, alors il faut se battre jusqu'au bout. »

**CHRISTINE BOST, MAIRE PS D'EYSINES, VICE-PRESIDENTE DE LA CUB :** « Je suis stupéfaite de cette décision mais je reste combative car je suis persuadée, au regard de tout le travail que nous avons accompli, que ce sont des projets d'avenir et de bons projets pour notre métropole. Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur des projets communaux autour de cette armature qui permet de desservir le cadran nord-ouest. La pertinence d'un projet ne se regarde pas sur l'échelle du temps. L'impact du tracé doit aussi se mesurer au regard de son ouverture sur le Médoc et sur des communes en plein développement comme Le Taillan ou Saint-Aubin-de-Médoc. »

**GERARD CHAUSSET, ELU MERIGNACAIS (EELV) ET PRESIDENT DE LA COMMISSION TRANSPORTS DE LA CUB :** « C'est un coup dur pour la CUB et pour le Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM). C'est une décision lourde de conséquences qui va nous amener à une réflexion en profondeur. La décision du tribunal n'est pas suspensive. Donc pour le tram-train du Médoc, où 80 % des infrastructures sont réalisées, il faut continuer les travaux, on ne peut pas laisser le projet en jachère. En revanche, pour la ligne D, le Conseil communautaire aura à prendre une décision, sans aller dans la précipitation. Il va falloir revoir notre copie et reconsidérer l'ensemble de la desserte du cadran nord-ouest, y compris l'axe Caudéran-Saint-Médard. Il faudra également se poser la question de l'ensemble des futurs projets. »